

## MANDAT DE RÉSILIATION DE CONTRAT D'ASSURANCE

Conformément à l'article L113-15-2 du Code des assurances, AMV, votre nouvel assureur, doit effectuer pour votre compte les formalités de résiliation de votre contrat auprès de votre assureur actuel.

Afin de nous permettre d'effectuer ces formalités, vous devez en avoir fait expressément la demande. Nous vous remercions donc de **compléter, signer et nous retourner ce document** :

- soit par Internet depuis amv.fr, rubrique Mon Espace AMV > Mon contrat > Envoyer des documents,
- soit par courrier à : AMV - 33735 Bordeaux Cedex 9.

Nom de votre assureur/agent/courtier actuel .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

N° de Contrat .....

Type de contrat (cocher et compléter) :



Marque .....

Modèle .....

Immatriculation .....



Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Je, soussigné(e),

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

confirme souhaiter souscrire un nouveau contrat d'assurance auprès de l'Équité/Generali Belgium et autorise AMV à résilier pour mon compte le contrat cité ci-dessus, souscrit auprès de ..... conformément à l'article L113-15-2 du Code des assurances.

La résiliation prendra effet à l'expiration d'un délai d'un mois, suivant l'envoi par AMV de la notification de résiliation à mon assureur actuel.

Le .....

Signature

(précédée de la mention «Lu et approuvé»)